



VILLE DE SAINTE-ADELE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT UNE DEMANDE FAITE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (1000-2008-PPC)

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 avril 2015, un premier projet de résolution numéro 2015-159 concernant la demande PPC2014-119 faite en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1000-2008-PPC).

Concernant ce projet, se tiendra **une assemblée publique de consultation le lundi le 11 mai 2015 à 19 h** dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de cette demande est de :

Permettre l'usage commercial récréatif extérieur « Équitation (centre équestre) (C09-02-17) » sur l'immeuble situé au 805, chemin Notre-Dame (lot 5 065 003 cadastre du Québec) alors que le règlement de zonage 1200-2012-Z ne permet pas cet usage dans la zone.

L'immeuble est situé dans la zone résidentielle périurbaine RP-022, laquelle est composé des immeubles situés sur une partie du chemin Notre-Dame et de la rue de la Vallée-du-Golf ainsi que les rues François-Meilleur, de Ronchamp, Dion et des Chardons.

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

L'illustration de la zone visée par ce projet de résolution, soit la zone résidentielle périurbaine RP-022, peut être consultée au Service de l'urbanisme, à l'hôtel de ville, durant les heures régulières de bureau ou au plan de zonage disponible sur le site web de la ville dans la section « publications ».

Le projet de résolution peut également être consulté au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, durant les heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements supplémentaires concernant ce projet est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme au numéro de téléphone suivant: (450) 229-2921, poste 114.

DONNÉ À SAINTE-ADELE, ce 29 avril 2015

Le greffier par intérim

Yan Senneville